



MOTION 1 : APPROBATION DU BUDGET

FONCTIONNEMENT 2020-2021

DISTRICT ILE DE FRANCE PARIS

Après avoir pris connaissance :

- ✓ Du budget de fonctionnement pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, défini par un total de charges et de produits de 101.260 €, équilibré par reprises sur les fonds dédiés à la communication pour 11.500 € et sur les fonds dédiés pour frais de congrès pour 9.500 €,
- ✓ De l'avis favorable de la commission des finances tenue en visioconférence le 13 mai 2020

Il est proposé à l'assemblée générale :

- ✓ D'adopter le budget 2020-2021 du District Ile de France Paris tel que décrit ci-dessus
- ✓ De fixer la cotisation pour frais de fonctionnement à 110 € *per capita*
- ✓ De fixer la cotisation famille à 55 € pour chaque membre du foyer fiscal



MOTION 2 : BUDGET

INVESTISSEMENT 2020-2021

DISTRICT ILE DE FRANCE PARIS

Après avoir pris connaissance :

- ✓ Du budget d'investissement pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, pour un montant de 2.000 € financé par fonds propres,
- ✓ De l'avis favorable de la commission des finances tenue en visioconférence le 13 mai 2020.

Il est proposé à l'assemblée générale :

- ✓ D'adopter le budget d'investissement pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 du District Ile de France Paris tel que décrit ci-dessus



MOTION 3 : BUDGET COMPLEMENTAIRE

INVESTISSEMENT 2019-2020

DISTRICT ILE DE FRANCE PARIS

Après avoir pris connaissance :

- ✓ De la demande d'un budget complémentaire d'investissement pour la période du 2019-2020 d'un montant de 8.000 € financé par fonds propres pour terminer les travaux du local (6.000 €) et améliorer le sous-sol qui demeurera uniquement un lieu de stockage (2.000 €),
- ✓ De l'avis favorable de la commission des finances tenue en visioconférence le 13 mai 2020.

Il est proposé à l'assemblée générale :

- ✓ D'adopter le budget complémentaire d'investissement du 2019-2020 du District Ile de France Paris tel que décrit ci-dessus